



## **RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS TERMINÉES LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (la « Société ») qui suit, daté du 17 février 2016, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes ci-joints pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2015.*

*Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures non conformes aux IFRS incluent, entre autres, le « BAIIA » et d'autres expressions similaires. Les mesures non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement additionnelles à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme des mesures de remplacement du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS » et « Principales informations financières consolidées » pour le rapprochement du BAIIA et du résultat net.*

### **Survol**

Supremex inc., chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte des installations réparties dans sept provinces et deux installations aux États-Unis, et emploie environ 650 employés. Avec une présence grandissante, Supremex peut efficacement fabriquer et distribuer des produits qui répondent aux exigences sociétés importantes, des revendeurs nationaux, des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

### **Faits saillants et rendement global de 2015**

#### *Événements clés :*

Le 7 octobre 2015, Supremex a annoncé la conclusion d'une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de cinq ans, pour un montant de 50 millions de dollars auprès de la Banque de Montréal (la « Facilité »). Cette Facilité remplaçait les facilités de crédit existantes assorties d'échéances de trois ans, qui consistaient en une facilité de crédit d'exploitation de 15 millions de dollars et d'un prêt à terme non renouvelable de 25 millions de dollars et permet d'élargir la flexibilité d'emprunt de la Société à des taux légèrement plus favorables. La Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de cinq ans n'est

assortie d'aucun calendrier de remboursement de capital avant la date d'échéance et comporte les déclarations, garanties et clauses restrictives habituelles.

Le 8 octobre 2015, Supremex a acquis toutes les actions en circulation de *Classic Envelope Inc.*, un fabricant et imprimeur d'enveloppes basé au Massachusetts et desservant les grandes régions des villes de Boston et New York. *Classic Envelope* a généré des revenus annuels d'environ 12 millions de dollars américains par la vente d'enveloppes génériques et personnalisées ainsi que de papier entête, à travers plusieurs réseaux de revendeurs.

Le 1 décembre 2015, Supremex a annoncé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de *Premier Envelope Ltd.* et entités opérantes affiliées, un fabricant bien établi d'enveloppes génériques et personnalisées opérant principalement dans l'Ouest canadien. *Premier Envelope Ltd.* a généré des revenus annuels d'environ 12 millions de dollars canadiens par la vente d'enveloppes génériques et personnalisées, directement ou à travers un réseau de revendeurs, à des institutions financières, grandes et petites entreprises, organisations gouvernementales, imprimeurs commerciaux et agences de publicité directe situées principalement dans l'Ouest canadien.

#### *Aperçu du rendement au quatrième trimestre :*

Les produits d'activités générés lors du quatrième trimestre de 2015 ont atteint 41,3 millions de dollars comparativement à 35,1 millions de dollars lors du quatrième trimestre de 2014, une croissance de 6,2 millions de dollars ou 17.6 %. Cette croissance est principalement attribuable à la taille grandissante des activités de Supremex aux É.-U., notamment par la contribution importante de la récente acquisition de *Classic Envelope Inc.* et des opérations existantes de *Buffalo Envelope*. Les produits d'activités provenant du marché américain des enveloppes ont atteint 9,1 millions de dollars, en hausse de 129,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2014, sur une croissance de 81,5 % du nombre d'unités vendues et sur une croissance des prix de vente moyens grâce au mix de produits et à la force du dollar américain. Les produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes ont bénéficié de l'impact de l'acquisition de *Premier Envelope Ltd.*, pour atteindre 29,0 millions de dollars, représentant une hausse de 2,4 %. Des prix de vente moyens supérieurs nécessaires à cause de l'augmentation des prix des matières premières en dollars américains ont permis de compenser pour une décroissance de 1,8 % du nombre d'unités vendues. Les produits des activités provenant du marché des produits d'emballage et des produits spécialisés ont également contribué à la croissance des revenus lors de ce trimestre, avec une croissance des produits des activités de 13,0 %, pour atteindre 3,1 millions de dollars.

Les résultats nets du quatrième trimestre ont atteint 3,8 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action, comparé à 2,7 millions de dollars, ou 0,09 \$ par action, lors du trimestre correspondant de l'année précédente. Ceci représente une augmentation de 1,1 million de dollars ou 39,5%. L'emphase mise par la Compagnie à pénétrer le marché américain ainsi que sa discipline opérationnelle, ont contribué à cette performance.

#### *Aperçu du rendement pour l'exercice 2015 :*

Les produits des activités générés au cours de l'année terminée le 31 décembre 2015 ont atteint 142,3 millions de dollars comparativement à 131,9 millions de dollars lors de la même période de 2014, une croissance de 10,4 millions de dollars ou 7,9 %. La croissance connue cette année est principalement attribuable à l'excellente performance du marché américain des enveloppes, avec une contribution importante des opérations existantes de *Buffalo Envelope* et de l'acquisition de *Classic Envelope* qui a été conclue au début du quatrième trimestre de 2015. Les produits d'activités provenant du marché américain des enveloppes a atteint 25,0 millions de dollars, en hausse de 69,5 % par rapport à 14,8 millions de dollars, sur une croissance de 45,4 % du nombre d'unités

vendues et sur une croissance des prix de vente moyens grâce au mix de produits et à la force du dollar américain. Les produits des activités provenant du marché des produits d'emballage et des produits spécialisés ont également crû, atteignant 10,5 millions de dollars, en hausse de 6,7 % par rapport à l'année précédente. Les produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes, incluant la contribution de Premier Envelope suite à l'acquisition, ont atteint 106,8 millions de dollars, en baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente, à cause d'une réduction de 3,6 % du volume, qui a été atténuée par une augmentation des prix de vente moyens à cause de l'augmentation des prix des matières premières en dollars américains.

Le résultat net pour l'année 2015 s'est établi à 15,9 millions de dollars, ou 0,55 \$ par action, comparativement à 11,0 millions de dollars, ou 0,38 \$ par action, lors de l'exercice 2014. Les efforts déployés afin de pénétrer le marché américain de façon organique et par l'acquisition de *Classic Envelope Inc.* ont été les facteurs clés de la croissance en 2015. Le soin grandissant apporté par la Compagnie à faire croître son offre à valeur ajoutée de produits d'emballages et spécialisés ainsi que le souci constant d'une saine gestion opérationnelle a également contribué à l'atteinte de ces résultats. Les gains hors trésorerie avant impôts de 5,0 millions de dollars découlant des modifications apportées aux fonds de pension et aux régimes complémentaires de retraite ont également contribué à l'amélioration des résultats nets.

#### *Déclaration d'un dividende:*

Le 17 février 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action, payable le 14 avril 2016, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

#### **Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté**

*(en milliers de dollars)*

	Périodes de trois mois terminées le		Périodes de douze mois terminées le	
	31 déc. 2015	31 déc. 2014	31 déc. 2015	31 déc. 2014
	\$	\$	\$	\$
<b>Résultat net</b>	<b>3 804</b>	2 728	<b>15 931</b>	11 047
Impôts sur le résultat	<b>1 407</b>	1 080	<b>5 877</b>	4 101
Frais de financement, net	<b>181</b>	223	<b>966</b>	1 334
Amortissement d'immobilisations corporelles	<b>1 153</b>	925	<b>4 111</b>	3 567
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>1 588</b>	1 541	<b>6 211</b>	6 164
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles	<b>(26)</b>	—	<b>(7)</b>	6
<b>BAIIA <sup>(1)</sup></b>	<b>8 107</b>	6 497	<b>33 089</b>	26 219
Ajustements				
Moins : Gains résultant de la modification apportée aux régimes de retraite	—	—	<b>(4 341)</b>	(264)
Moins : Gain résultant de la modification apportée aux régimes complémentaires de retraite	—	—	<b>(614)</b>	—
Plus : Charge au titre du règlement d'une réclamation	—	665	—	665
<b>BAIIA ajusté <sup>(1)</sup></b>	<b>8 107</b>	7 162	<b>28 134</b>	26 620

<sup>(1)</sup> Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

**Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015**

*(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)*

	<b>31 déc. 2015</b>	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	<b>41,287</b>	32 435	33,868	34 708	35 097	32 241	30 634	33 916
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	<b>8,107</b>	6 586	6 430	7 011	7 162	6 296	5 816	7 345
Résultat avant impôts sur le résultat	<b>5,211</b>	3 824	7 568	5 204	3 808	3 638	3 101	4 601
Résultat net	<b>3,804</b>	2 771	5 552	3 804	2 728	2 621	2 330	3 368
Résultat net par action	<b>0,13</b>	0,10	0,19	0,13	0,09	0,09	0,08	0,12

<sup>(1)</sup> Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ou BAIIA ajusté ».

*Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux variations saisonnières de ses clients en matière de publicité et d'envoi de courrier. Le nombre d'unités vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver en raison, principalement, du nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations d'impôt. Le nombre d'unités vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois de courrier des entreprises durant l'été. Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des produits des activités ordinaires et du rendement financier qui peuvent être prévus pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise toutefois la superficie d'entreposage de manière à garder un niveau de stocks permettant de répondre aux variations saisonnières prévisibles des volumes de vente d'enveloppes.*

**Principales informations financières consolidées**  
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre			Périodes de douze mois closes les 31 décembre		
	2015 \$	2014 \$	2013 \$	2015 \$	2014 \$	2013 \$
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>41,287</b>	35 097	33 583	<b>142 298</b>	131 888	128 966
Charges d'exploitation <sup>(1)</sup>	<b>28,649</b>	23 659	22 561	<b>93 893</b>	88 723	85 259
Frais de vente et d'administration <sup>(1)</sup>	<b>4,531</b>	4 941	4 308	<b>15 316</b>	16 946	15 728
<b>BAIIA <sup>(1)(2)</sup></b>	<b>8,107</b>	6 497	6 714	<b>33 089</b>	26 219	27 979
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1,153</b>	925	875	<b>4 111</b>	3 567	3 575
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>1,588</b>	1 541	1 541	<b>6 211</b>	6 164	6 164
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	<b>(26)</b>	—	15	<b>(7)</b>	6	(58)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 392</b>	4 031	4 283	<b>22 774</b>	16 482	18 298
Frais de financement, net	<b>181</b>	223	735	<b>966</b>	1 334	2 854
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>5 211</b>	3 808	3 548	<b>21 808</b>	15 148	15 444
Impôts sur le résultat	<b>1 407</b>	1 080	811	<b>5 877</b>	4 101	3 913
<b>Résultat net</b>	<b>3 804</b>	2 728	2 737	<b>15 931</b>	11 047	11 531
Résultat net de base et dilué par action	<b>0,13</b>	0,09	0,09	<b>0,55</b>	0,38	0,40
Dividende versé par action	<b>0,05</b>	0,045	0,04	<b>0,20</b>	0,165	0,13
	<b>Aux 31 décembre</b>					
	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>			
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>			
Total de l'actif	<b>125 166</b>	109 792	126 754			
Facilité de crédit garantie, nette de l'encaisse	<b>25 140</b>	22 042	36 077			

(1) Inclus les gains sur modifications aux fonds de pension à prestations déterminées et au régime de retraite. Se reporter à la rubrique « Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté »

(2) Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ».

**Résultats d'exploitation**

**Période de trois mois close le 31 décembre 2015 comparativement à la période de trois mois close le 31 décembre 2014**

*Produits des activités ordinaires*

Les produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 se sont établis à 41,3 millions de dollars comparativement à 35,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2014, ce qui représente une augmentation de 6,2 millions de dollars ou 17,6 %.

Les produits tirés du marché des enveloppes au Canada ont augmenté de 0,7 million de dollars ou 2,4 %, pour atteindre 29,0 millions de dollars. Cette croissance stable provient d'une hausse de 4,3 % du prix de vente moyen, liée à l'accroissement des coûts des matières premières qui sont majoritairement libellés en dollars américains, qui a été en partie contrebalancée par une baisse de 1,8 % du nombre d'unités vendues. La baisse du nombre d'unités vendues provient principalement des segments de marché reliés aux gouvernements, marchands et aux activités de marketing direct, et cette baisse reflète les tendances de l'industrie.

Les produits tirés du marché des enveloppes aux États-Unis ont augmenté de 5,1 millions de dollars ou 129,4 %, passant de 4,0 millions de dollars à 9,1 millions de dollars lors du quatrième trimestre de 2014. La croissance provient de la hausse de 81,5 % du volume des unités vendues provenant en grande partie par l'acquisition de *Classic Envelope* et des activités existantes de *Buffalo Envelope*, et d'une augmentation du prix de vente moyen de 26,4 % résultant des changements apportés à la composition des produits et de la force du dollar américain qui a eu un effet de conversion positif et a contribué à environ 17% de la croissance du chiffre d'affaires du trimestre.

Les produits des activités tirés du marché des produits d'emballage et produits spécialisés ont atteint 3,1 millions de dollars, une croissance de 13,0 % par rapport à 2,8 millions de dollars lors du trimestre équivalent de 2014, résultant de changements dans le mix de produits et de ventes plus importantes faites sur le marché américain.

#### *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 décembre 2015 se sont établies à 28,6 millions de dollars comparativement à 23,7 millions de dollars pour la même période en 2014, ce qui représente une hausse de 4,9 millions de dollars ou 21,1 %. Cette hausse est surtout imputable à l'acquisition de deux entreprises et à l'accroissement des coûts des matières premières majoritairement libellés en dollars américains, dont l'effet a été atténué par un contrôle rigoureux des dépenses d'exploitation.

#### *Frais de vente et d'administration*

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 4,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2015 comparativement à 4,9 millions de dollars pour la même période en 2014, ce qui représente une baisse de 0,4 million de dollars ou 8,3 % imputables au règlement d'une réclamation liée à un ancien cadre supérieur qui a eu lieu en 2014.

#### *BAIIA et BAIIA ajusté*

Le BAIIA s'est établi à 8,1 millions de dollars pour la période de trois mois clos le 31 décembre 2015, par rapport à 6,5 millions de dollars pour la même période en 2014, ce qui représente une augmentation de 1,6 million de dollars ou 24,8 %. La marge de BAIIA a atteint 19,6 % comparé à 18,5 % lors du quatrième trimestre de 2014, une croissance de 6,1 %. La forte croissance du marché américain des enveloppes, de façon organique et par l'acquisition de *Classic Envelope Inc.*, combiné à l'approche disciplinée de Supremex dans le contrôle de sa structure de coûts, ont permis de contrer les effets d'une hausse des prix des matières premières en dollars américains.

#### *Amortissement*

La dotation aux amortissements pour la période de trois mois close le 31 décembre 2015 s'est élevée à 2,7 millions de dollars par rapport à 2,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2014, ce qui représente une hausse de 0,2 million de dollars ou 11,2 %.

#### *Frais de financement*

Les frais de financement pour le trimestre clos le 31 décembre 2015 sont demeurés stables, s'établissant à 0,2 million de dollars.

### *Résultat avant impôts sur le résultat*

En raison de la solide performance opérationnelle et des produits des activités lors du trimestre, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est élevé à 5,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2015 comparativement à 3,8 millions de dollars pour la même période en 2014, représentant une augmentation de 1,4 million de dollars ou 36,9 %.

### *Charge d'impôts sur le résultat*

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2015, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 1,4 million de dollars comparativement à 1,1 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2014, représentant une augmentation de 0,3 million de dollars ou 30,3 %. Cette hausse est surtout imputable à une hausse du résultat avant impôts sur le résultat en 2015.

### *Résultat net*

Le résultat net pour la période de trois mois close le 31 décembre 2015 s'est établi à 3,8 millions de dollars (ou 0,13 \$ par action), comparativement à 2,7 millions de dollars (ou 0,09 \$ par action) pour la même période en 2014, représentant une croissance de 39,5%.

### *Autres éléments du résultat global*

La baisse du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées ainsi que le rendement moins élevé que prévu des actifs ont entraîné des pertes actuarielles nettes de 1,1 million de dollars. Cette variation, compensée par l'effet d'un gain sur la conversion des devises provenant des filiales américaines de la Société, a eu une incidence sur les autres éléments du résultat global et le déficit de la Société.

### ***Période de douze mois close le 31 décembre 2015 par rapport à la période de douze mois close le 31 décembre 2014***

#### *Produits des activités ordinaires*

Les produits des activités ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont élevés à 142,3 millions de dollars comparativement à 131,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, ce qui représente une augmentation de 10,4 millions de dollars ou 7,9 %.

Les produits des activités ordinaires tirés du marché canadien des enveloppes ont diminué de 0,5 million de dollars ou 0,5 % pour s'établir à 106,8 millions de dollars en 2015. L'effet de l'acquisition de *Premier Envelope* a eu un effet positif sur ces résultats. Une augmentation de 3,2 % du prix de vente moyen résultant d'un accroissement des coûts des matières premières majoritairement libellés en devise américaine, a été compensé par une diminution de 3,6 % du volume des unités vendues au Canada. Ceci reflète bien les tendances à long terme dans le marché des enveloppes, surtout au sein du segment des gouvernements et des clients commerciaux.

L'augmentation du total des produits des activités ordinaires au cours de l'exercice est surtout attribuable à l'expansion du marché des enveloppes aux États-Unis qui a totalisé 25,0 millions de dollars comparativement à 14,8 millions de dollars à l'exercice précédent, une amélioration de 10,3 millions de dollars ou 69,5 %. Une augmentation de 45,4 % du volume des unités vendues et une hausse de 16,5 % du prix de vente moyen résultant d'un changement au titre de la composition des produits et force de la devise américaine ont contribué à l'obtention de ce résultat.

L'appréciation de la devise américaine par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice a eu un effet positif d'environ 16,0 % sur la croissance des revenus.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés se sont accrus de 6,7 % ou 0,7 million de dollars pour atteindre 10,5 millions de dollars en 2015 par suite d'un accroissement du volume des unités vendues tant au Canada qu'aux États-Unis.

#### *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 se sont établies à 93,9 millions de dollars comparativement à 88,7 millions de dollars pour la même période en 2014, ce qui représente une hausse de 5,2 millions de dollars ou 5,8 %. Cette croissance reflète principalement l'acquisition de *Classic Envelope* et dans une moindre mesure celle de *Premier Envelope*. Bien que l'augmentation des charges d'exploitation reliées au regroupement de ces entreprises reflète une organisation de taille grandissante, l'affaiblissement du dollar canadien a également fait grimper les coûts des matières premières en 2015. Cette augmentation aurait été supérieure en raison de gains hors trésorerie résultant des modifications apportées aux régimes de retraite à prestations définies qui ont eu lieu en 2015 et 2014.

#### *Frais de vente et d'administration*

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 15,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à 16,9 millions de dollars pour la même période en 2014, ce qui représente une diminution de 1,6 million de dollars ou 9,6 %. Cette baisse est surtout imputable au gain hors trésorerie plus élevé enregistré en 2015 comparativement à celui enregistré en 2014, qui sont tous deux le résultat de modifications apportées aux régimes de retraite et au fonds de pension à prestations définies, qui ont atténué l'effet d'une augmentation des frais d'administrations découlant des activités d'achat d'entreprises et de leur intégration.

#### *BAIIA et BAIIA ajusté*

En raison des éléments susmentionnés, le BAIIA pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établi à 33,1 millions de dollars par rapport à 26,2 millions de dollars pour la même période en 2014, ce qui représente une augmentation de 6,9 millions de dollars ou 26,2 %. La marge de BAIIA a cru pour atteindre 23,3 % des produits des activités, comparée à 19,9 % lors de l'année précédente. Sans tenir compte de la charge au titre du règlement d'une réclamation et exclusion faite des gains découlant des modifications apportées aux régimes de retraite ainsi qu'au fonds de pension de la Société en 2015 et 2014, le BAIIA ajusté atteindrait 28,1 millions de dollars ou 19,8 % des produits, comparé à 26,6 millions de dollars ou 20,2 % des produits pour la même période en 2014. Le BAIIA ajusté a augmenté en termes absolus de 1,5 million de dollars ou 5,7 %. L'approche disciplinée de Supremex, qui vise à contrôler sa structure de coûts, améliorer les taux d'utilisation et générer des synergies de coûts, a eu un effet positif sur le maintien du niveau des marges du BAIIA.

#### *Amortissement*

La dotation totale aux amortissements pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est chiffrée à 10,3 millions de dollars, comparés à 9,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2014, représentant une augmentation de 0,6 million de dollars ou 6,1 % qui découle des acquisitions récentes.

### *Frais de financement*

Les frais de financement se sont établis à 1,0 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à 1,3 million de dollars pour la même période en 2014, ce qui représente une diminution de 0,3 million de dollars ou 27,5 % attribuable notamment à la réduction du niveau d'endettement moyen en 2015 conjuguée à une meilleure situation financière des régimes de retraite.

### *Résultat avant impôts sur le résultat*

En raison des changements susmentionnés au titre des produits et charges, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est établi à 21,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à 15,1 millions de dollars pour la même période en 2014, représentant une augmentation de 6,7 millions de dollars ou 44,0 %.

### *Charge d'impôts sur le résultat*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 5,9 millions de dollars comparativement à 4,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, représentant une augmentation de 1,8 million de dollars ou 43,3 % en raison de l'accroissement des résultats avant impôts sur le résultat.

### *Résultat net*

En raison des changements susmentionnés, le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est établi à 15,9 millions de dollars (ou 0,55 \$ par action) comparativement à un résultat net de 11,0 millions de dollars (ou 0,38 \$ par action) pour la même période en 2014, ce qui représente une augmentation de 4,9 millions de dollars ou 44,2 %.

### *Autres éléments du résultat global*

Le rendement moins élevé que prévu des actifs des fonds de pension à prestations déterminées de la Société combiné à la baisse du taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées ont entraîné des pertes actuarielles nettes de 2,0 millions de dollars, compensées en partie par des gains de 0,8 million de dollars sur la conversion de devises pour les filiales américaines de la Société. Ces variations ont eu une incidence sur les autres éléments du résultat global et le déficit de la Société.

## **Information sectorielle**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes et de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 31 décembre 2015, les actifs non courants de la Société totalisaient 74,3 millions de dollars au Canada et 9,7 millions de dollars aux États-Unis comparativement à 78,6 millions de dollars et 0,7 million de dollars respectivement au 31 décembre 2014.

Au Canada, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 31,7 millions de dollars et à 115,6 millions de dollars pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2015, comparativement à 31,0 millions de dollars ou 116,4 millions de dollars pour les mêmes périodes de 2014, représentant respectivement une augmentation de 0,7 million de dollars ou 2,1 % d'un trimestre à l'autre et une diminution de 0,8 million de dollars ou 0,7 % d'un exercice à l'autre. Aux États-Unis, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 9,6 millions de dollars et à 26,7 millions de dollars pour les périodes de trois et douze mois closes le

31 décembre 2015, comparativement à 4,1 millions de dollars et 15,5 millions de dollars pour les périodes mêmes périodes de 2014, représentant respectivement une augmentation de 5,5 millions de dollars ou 136,4 % d'un trimestre à l'autre et de 11,2 millions de dollars ou 72,3 % d'un exercice à l'autre.

### Tableau des résultats

(en milliers de dollars)

<b>Produits des activités</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Pourcentage de variation</b>		
Produits du marché canadien des enveloppes	106,8 \$	107,3 \$
Volume	-3,6 %	-5,0 %
Prix	3,2 %	4,5 %
Taux de croissance total	-0,5 %	-0,7 %
Produits du marché américain des enveloppes	25,0 \$	14,8 \$
Volume	45,4 %	10 %
Prix (en dollar canadien)	16,5 %	13,4 %
Taux de croissance total	69,5 %	24,8 %
Produits du marché des produits d'emballage et spécialisés	10,5 \$	9,8 \$
Taux de croissance total	6,7 %	8,1 %
Total	142,3 \$	131,9 \$
Performance annuelle	7,9 %	2,3 %

### Situation de trésorerie et sources de financement

#### *Activités d'exploitation*

Au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2015, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles ont atteint 20,1 millions de dollars, comparativement à 21,8 millions de dollars lors de la même période en 2014. La décroissance résulte de la variation nette des soldes du fonds de roulement, de l'augmentation des inventaires à cause d'un niveau d'activité plus élevé et par des impôts à payer en fin d'année plus faibles, le tout mitigé par des bénéfices d'exploitation plus forts.

#### *Activités d'investissement*

Les activités d'investissement ont nécessité 17,5 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à 2,0 millions de dollars en 2014, soit une augmentation de 15,5 millions de dollars principalement attribuable aux acquisitions de toutes les actions de *Classic Envelope Inc.* et d'essentiellement tous les actifs de *Premier Envelope Ltd.* (incluant ses sociétés liées).

#### *Activités de financement*

Les activités de financement ont généré des entrées de fonds s'élevant à 0,3 million de dollars lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015, comparativement à des sorties de fonds de 21,0 millions de dollars en 2014, une variation de 21,3 millions de dollars résultant principalement des acquisitions qui ont été financées à travers les facilités de crédits de la Société et de l'augmentation des dividendes versés.

## *Sommaire de la situation de trésorerie et des sources de financement*

La capacité de Supremex à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de même que sa capacité d'emprunt en vertu de ses facilités de crédit, devrait lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour combler ses besoins anticipés pour les projets existants et futurs.

### **Obligations contractuelles et arrangements hors bilan**

Le tableau qui suit présente les obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2015 :

*(en milliers de dollars)*

	<b>Paielements à verser par exercice</b>			
	<b>Total</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018 et ultérieurement</b>
Facilité de crédit garantie	<b>29 000</b>			29 000
Contrats de location simple	<b>10 675</b>	2 815	2 419	5 441
<b>Total</b>	<b>39 675</b>	2 815	2 419	34 441

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan.

### **Financement**

Le 6 octobre 2015, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang renouvelable d'une durée de cinq ans d'un montant pouvant atteindre 50 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité remplace les facilités de crédit existantes assorties d'échéances de trois ans, qui consistaient en une facilité de crédit d'exploitation de 15 millions de dollars et d'un prêt à terme non renouvelable de 25 millions de dollars.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres choses, de respecter. Durant 2015, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses facilités de crédit.

Au 31 décembre 2015, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 50 000 \$ (2014 – 1 145 000 \$).

La facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables. Au 31 décembre 2015, le taux d'intérêt sur les facilités de crédit était de 2,59 %.

### **Structure du capital**

Au 17 février 2016, la Société avait 28 644 771 actions ordinaires en circulation, une diminution de 106 196 actions à la suite du rachat effectué dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités depuis sa mise en œuvre, pour une contrepartie totale de 499 703 \$.

## Instruments financiers

### *Risque de taux d'intérêt et risque de change*

Les facilités de crédit de la Société portent intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits des ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique « Facteurs de risque »). La trésorerie, les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

### *Juste valeur*

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 21 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

## Faits saillants de la situation financière

*(en milliers de dollars)*

	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Fonds de roulement	<b>20 213</b>	5 839
Total de l'actif	<b>125 166</b>	109 792
Total des facilités de crédit garanties <sup>(1)</sup>	<b>28 674</b>	22 406
Capitaux propres	<b>72 635</b>	63 752

(1) Déduction faite des frais de financement reportés de 236 \$ (171 \$ au 31 décembre 2014).

Le fonds de roulement a augmenté de 14,4 millions de dollars suite aux deux acquisitions qui ont été conclues lors du quatrième trimestre de 2015 et en raison de la nouvelle facilité de crédit conclue le 6 octobre 2015, qui ne comporte pas de remboursements obligatoires avant la fin de la durée de cinq ans.

Les actifs totaux de la Société ont augmenté de 15,4 millions de dollars pour atteindre 125,2 millions de dollars en lien suite au regroupement d'entreprise conclu lors du dernier trimestre de 2015 comparativement à 109,8 millions de dollars en 2014, année où aucune acquisition n'a eu lieu et où les charges de dépréciation et d'amortissement ont majoritairement affecté la valeur des actifs totaux.

Au 1 décembre 2015, la Société a acquis les actifs nets principaux de *Premier Envelope Ltd.* et de ses filiales opérantes pour une contrepartie en espèces de 6 100 000 \$. *Premier Envelope* est un manufacturier établi d'enveloppes génériques et sur-mesure, opérant principalement dans l'Ouest canadien.

Le 8 octobre 2015, la Société a acquis toutes les actions émises de *Classic Envelope Inc.* pour une contrepartie en espèces de 9 387 741 \$ (7 200 844 \$ dollars américains) incluant un comptant de 95 543 \$ (73 287 \$ dollars américains). Cette entreprise est un fabricant et imprimeur d'enveloppes

et de papier à en-tête en croissance basé au Massachusetts et desservant les grandes régions des villes de Boston et New York.

Ces acquisitions ont été financées à même la facilité de crédit d'une valeur de 50 millions de dollars, expliquant l'augmentation de la dette de la Société au 31 décembre 2015 par rapport au 31 décembre 2014. Les facilités de crédit garanties ont ainsi totalisé 28,7 millions de dollars au 31 décembre 2015 comparativement à 22,4 millions de dollars au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2015, la Société a enregistré un passif au titre des prestations de retraite constituées de 0,3 million de dollars comparativement à un passif au titre des prestations de retraite constituées de 0,6 million de dollars au 31 décembre 2014. Cette variation découle des gains enregistrés sur les modifications aux régimes de retraite, modérés par des rendements plus faibles sur les actifs des régimes de retraite et combinés à l'effet d'un taux d'actualisation inférieur sur les obligations au titre des prestations constituées.

Supremex verse des dividendes trimestriels à ses actionnaires au gré du conseil d'administration. Un dividende de 1,6 million de dollars ou 0,055 \$ par action a été déclaré au cours du quatrième trimestre de 2015 et versé après la date de clôture. Les autres versements de dividendes qui ont été effectués auparavant en 2015 ont été déclarés et versés à raison de 0,05 \$ par action.

### **Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Conformément au Règlement 52-109, *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le vice-président, finances, qui, entre autres choses, portent sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du vice-président, finances, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le vice-président, finances, ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2015.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le vice-président, finances, ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2015. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président, finances ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société survenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

## **Principales méthodes comptables et estimations**

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations, à poser des jugements et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations, jugements et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation par la direction d'estimations se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages futurs du personnel ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et d'autres hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants :

### ***Immobilisations incorporelles et goodwill***

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives au moyen de nombreuses estimations et hypothèses importantes concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans le futur.

Au 31 décembre 2015, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société selon l'évolution du marché. La Société n'a constaté aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill. La Société continuera de surveiller l'incidence des changements au sein du marché.

### ***Méthode d'évaluation***

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test annuel de dépréciation, la Société n'a pas apporté de modification à la méthode d'évaluation utilisée pour établir la dépréciation du goodwill.

### *Hypothèses importantes*

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2015, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et d'actualiser ceux-ci. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

### *Croissance ou diminution des produits des activités ordinaires*

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a établi les prévisions au titre des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation et des flux de trésorerie sur une période de quatre ans reflétant la demande décroissante dans le marché canadien des enveloppes, la capacité d'acquérir des parts de marché dans le marché américain des enveloppes et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Dans le cadre de ses prévisions, la Société s'est fondée sur les résultats passés, les tendances économiques, de même que les tendances du secteur et du marché.

### *Taux d'actualisation*

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	Hypothèses
Taux d'actualisation avant impôts	16,6 %
Taux d'imposition	26,0 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %

### *Sensibilité*

Lors du test de dépréciation le plus récent, si le taux d'actualisation avait augmenté à 33,1 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 53,7 %, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésoreries aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2015.

### *Avantages du personnel*

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu de croissance de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude

relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

*Hypothèses importantes :*

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,90 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,00 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %

*Taux d'actualisation*

Au 31 décembre 2015, nous avons utilisé la méthode de la *courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital*, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la Note éducative *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*. Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait pour effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations définies d'environ 3,2 millions de dollars au 31 décembre 2015. Une augmentation d'un an dans l'espérance de vie des membres du régime au 31 décembre 2015, fait augmenter de 2,8 millions de dollars les obligations projetées totales des fonds de pension à prestations déterminées.

*Taux de rémunération*

Les augmentations de salaires futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

***Impôts sur le résultat***

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat est connu en définitive après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses juridictions. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement a lieu.

Le taux d'impôt effectif de 2015 de la Société correspondait à 27,0 % de son résultat avant impôts sur les résultats.

## ***Récentes prises de position comptables***

### *IFRS 9, Instruments financiers*

L'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, établit les principes de présentation de l'information financière pour les actifs et les passifs financiers afin de présenter des informations utiles et pertinentes aux utilisateurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

L'IFRS 9 entrera en vigueur le 1 janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

### *IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une norme sur la comptabilisation des produits, soit l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace IAS 18 *Produits des activités* et IAS 11 *Contrats de construction* et toutes les interprétations existantes des IFRS relatives aux produits des activités ordinaires. L'IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés d'un contrat avec un client (exceptions limitées), peu importe le type de transactions ou le secteur d'activité générant des produits. Les exigences de la norme s'appliqueront également à la comptabilisation et à l'évaluation des profits et pertes à la vente de certains actifs non financiers qui ne sont pas un extrant des activités ordinaires de l'entité (p. ex., les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles).

L'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 janvier 2018. En septembre 2015, l'IASB a annoncé le report d'un an de la date de prise d'effet de l'IFRS 15, qui était à l'origine établie pour le 1 janvier 2017.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

### *IFRS 16, Contrats de location*

IFRS 16 s'applique rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise à condition que l'IFRS 15 ait été appliquée ou soit appliquée en même temps.

IFRS 16 énonce les nouveaux principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation et présente de nouvelles obligations d'information pour les deux parties à un contrat. La norme introduit un modèle unique de comptabilisation de tous les contrats par le preneur, sauf exception. Elle impose aux preneurs de comptabiliser la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative.

## IAS 1, *Présentation des états financiers*

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et un exposé-sondage proposant des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, dans le cadre de son initiative relative aux informations à fournir. Cette initiative de l'IASB comprend un certain nombre de projets de mise en œuvre et de recherche, y compris un projet sur l'importance relative, une révision en profondeur de l'IAS 1, l'IAS 7 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et une révision générale des exigences en matière d'informations à fournir dans les normes existantes.

Les modifications apportées à l'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2016. L'application anticipée est permise.

Advenant l'adoption immédiate, les changements n'auraient aucune incidence importante sur les états financiers consolidés.

### **Événements récents**

Le 17 février 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2016 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

Après la fin de l'année 2015, la Société a fait le rachat de 106 196 actions dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités depuis sa mise en œuvre, pour une contrepartie de 499 703 \$.

### **Facteurs de risque**

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

#### *Diminution de la consommation d'enveloppes*

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. Supremex pourrait devoir faire concurrence à des produits substitués, ce qui aurait un effet sur la demande pour ses produits. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs s'en servent pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple, pour régler des factures de services publics et de cartes de crédit. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour des campagnes à l'intention de groupes particuliers d'utilisateurs. Les entreprises de toute taille font aussi appel à l'électronique pour exercer leurs activités, envoyer des factures et percevoir les sommes qui leur sont dues. On s'attend donc à ce que la baisse de la demande des entreprises pour des enveloppes et d'autres documents imprimés continue à l'avenir.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale dans un avenir prévisible, en raison d'une diminution graduelle et généralisée de l'utilisation des produits conventionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Le volume de courrier commercial semble avoir diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'emploi accru de moyens de communication et de transfert de l'information non conventionnels comme le courrier électronique et Internet. Bien que la direction croit que la réduction significative du volume d'enveloppes employées en publicité directe observée au cours des dernières années était imputable aux conditions économiques, nous devons bien admettre que de nombreuses entreprises réduisent l'ensemble de leurs dépenses de marketing et affectent maintenant une partie de ces dépenses à d'autres canaux médiatiques. Rien ne garantit que le secteur de la publicité directe connaîtra le même volume de ventes. C'est pourquoi rien ne garantit que Supremex pourra augmenter ses ventes, ni même les maintenir au niveau atteint par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que l'emballage pour répondre au commerce électronique.

### *Services postaux*

Comme la plupart des enveloppes utilisées au Canada et aux États-Unis servent au courrier, une grève ou quelque autre arrêt de travail des employés syndiqués de la poste se traduirait par une suspension temporaire des envois postaux de la plupart des clients de Supremex, qui pourrait avoir un effet défavorable important sur Supremex. Au cours de l'été 2011, il y a eu un arrêt de travail à Postes Canada qui a duré environ trois semaines. Durant cette période, les envois d'enveloppes aux clients ont été légèrement touchés, et certaines commandes de publicité directe ont été annulées. L'adoption de la facturation en ligne a aussi augmenté au cours de cette période. De nombreuses sociétés importantes ont profité de l'arrêt de travail de Postes Canada pour promouvoir les avantages de la facturation en ligne. Il est impossible de quantifier l'incidence de cet arrêt de travail compte tenu de son effet potentiel à long terme.

Notons également que les tarifs postaux ont une influence considérable sur l'utilisation des enveloppes; une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer. En décembre 2013, Postes Canada a annoncé la mise en place d'un Plan d'action en cinq points qui a pour objectif :

- La transition, pour le tiers des ménages canadiens qui reçoivent leur courrier à la porte, à des boîtes postales communautaires au cours des cinq prochaines années.
- Une nouvelle structure de tarification progressive pour les envois poste-lettres à l'intérieur du Canada sera mise en place en mars 2014 (hausse de 14,75 % pour les envois affranchis à la machine standard à 35 % pour les timbres-poste individuels).
- Un renforcement de son réseau de vente au détail par un ajout de bureaux de poste dans les commerces à l'échelle du pays.
- Un changement apporté aux activités internes afin d'obtenir une circulation plus efficace au sein du réseau de traitement et jusqu'au client.
- Un changement au modèle d'affaires, qui nécessitera moins de main-d'œuvre.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'aura pas d'incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées.

Enfin, il est de plus en plus question d'une loi de type « Do-not-mail » aux États-Unis qui toucherait le secteur du marketing direct. La législation de type « Do-not-mail » s'appliquerait dans chaque état. En 2008, des projets de loi à ce titre ont été déposés dans certains États, mais aucun n'a été

adopté. Cela étant dit, si de telles lois étaient adoptées, elles auraient un effet négatif sur le volume de ventes de la Société.

#### *Relation avec les clients*

Supremex ne conclut généralement pas de contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex sans avoir à donner de préavis ni à subir de pénalité. D'autre part, même si un client décide de continuer de faire affaire avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes resteront de la même ampleur et seront soumises aux mêmes conditions. La clientèle de Supremex est bien diversifiée, et aucun client ne représente plus de 10 % des ventes, réduisant ainsi la dépendance envers un seul client.

#### *Concurrence*

En dépit de la position de chef de file de Supremex sur le marché canadien, l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché canadien des enveloppes pourrait avoir une incidence sur les marges et les ventes. Pendant la période 2008-2011, la force du dollar canadien par rapport au dollar américain a incité des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. Au cours de la période de cinq ans précédant 2013. Les grands manufacturiers d'enveloppes américains peuvent utiliser leur capacité excédentaire pour pénétrer le marché canadien de l'enveloppe. Tant que le marché américain demeure faible, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Par contre, les frais de transport ainsi que des problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de ventes importants. Depuis la seconde moitié de 2012, le dollar canadien a commencé à s'affaiblir par rapport au dollar américain, situation qui se poursuit toujours en janvier 2016. Alors que l'affaiblissement du dollar canadien peut diminuer la capacité des concurrents basés aux États-Unis à pénétrer davantage le marché de l'enveloppe au Canada, il met aussi une pression à la hausse sur les coûts de matières premières de la Société.

Dans le marché actuel, les fabricants d'enveloppes canadiens sont fortement compétitifs en matière de prix afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues. Étant donné l'importance de la part de marché canadien détenue par la Société, la majorité des nouveaux clients des petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Pour réduire ce risque, la Société continue néanmoins de mettre l'accent sur ses programmes d'amélioration continue, sur ses initiatives de réduction des coûts et sur le développement de produits et services à valeur ajoutée pour compléter ses activités de base existantes. Elle est toujours convaincue de la valeur d'offrir un service local dans tous les principaux marchés du Canada et d'y être présente.

#### *Cycles économiques*

Un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler est celui lié aux cycles économiques. Dans une économie faible, la publicité directe est le secteur du marché de Supremex qui est le plus touché. En effet, il y a une relation directe entre la croissance du PIB et le niveau des ventes de publicité directe. En raison de la conjoncture récente, la Société a subi une baisse importante du volume des ventes dans ce secteur. Les effets de cette hausse sont limités étant donné que la publicité directe représente moins de 20 % du volume annuel total de Supremex. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume de ventes annuel de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre que sur le volume des ventes de publicité directe, puisque les entreprises continuent d'envoyer leurs factures à leurs clients par la poste, et que la pénétration du marché de la facturation électronique est très faible dans ce segment du marché. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

### *Hausses du coût des matières premières*

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations du coût des matières premières et de l'énergie ont des effets sur les activités.

Bien que la Société récupère habituellement le coût du papier auprès des clients, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur ses activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients, particulièrement dans les conditions économiques actuelles. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si elle ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et fait généralement preuve de discipline au titre du transfert à ses clients de toute augmentation de coût des matières premières.

Les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé du matériel à fenêtre, de l'encre et des adhésifs, ont un effet direct sur leur prix. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur les activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients.

### *Taux de change*

Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment la quasi-totalité du coût du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, est engagée en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain a diminué en 2015 en raison d'une baisse des achats en dollars américains. Les produits tirés des ventes aux États-Unis représentent 18,7 % des produits consolidés de l'exercice 2015, en hausse comparativement à 11,7 % au cours de l'exercice 2014.

### *Environnement*

Le secteur dans lequel la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans ses activités quotidiennes. Comme le marché se soucie de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient favorables à l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs, et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux favorables à l'environnement, mais plus coûteux, dans son processus de production. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement envers la protection de l'environnement et collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son incidence sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien de l'enveloppe en ce qui a trait à la commercialisation de matériaux favorables à l'environnement, comme des feuilles de papier recyclées à 100 %.

### *Disponibilité des capitaux*

En 2015, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de cinq ans, pour un montant de 50 millions de dollars auprès de la Banque de Montréal. Cette Facilité remplaçait les facilités de crédit octroyées en 2014 et assorties d'échéances de trois ans, qui consistaient en une facilité de crédit d'exploitation de 15 millions de dollars et d'un prêt à terme non renouvelable de 25 millions de dollars. Bien que la Société ait renouvelé son financement, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles dans le futur et que, s'ils le sont, ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions acceptables.

### *Crédit*

La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour limiter ce risque, la Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. En raison de la diversification de sa clientèle et de sa couverture géographique, Supremex est protégée contre une concentration du risque de crédit. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend de grands clients nationaux comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été bas étant donné la nature des clients. Au 31 décembre 2015, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux créances clients correspondait à leur valeur comptable.

### *Taux d'intérêt*

La Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. Le 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 30 millions de dollars. La politique de la Société est de neutraliser les variations potentielles d'une portion de sa dette à long terme. La portion à taux fixe représentait 43 % de la dette à long terme au moment où le swap a été conclu. Elle représentait 105 % au 31 décembre 2015. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires. Ce swap a converti le taux d'intérêt variable fondé sur les taux des acceptations bancaires en un taux fixe moyen de 2,92 % jusqu'au 14 janvier 2016, exclusion faite des marges applicables qui varient entre 1,50 % et 1,75 %. La politique de la Société à cet égard est de neutraliser les variations potentielles d'une partie de sa dette à long terme, selon le niveau et les coûts reliés au service de cette dette. Au 17 février 2016, le niveau de la dette n'était pas jugé suffisamment élevé pour justifier la conclusion d'un nouveau swap de taux d'intérêt.

### *Litiges*

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris aux frais occasionnés par un vice de produit ou un retard de livraison ou par un manque de fiabilité ou un mauvais rendement. Supremex est, de temps à autre, poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment pour responsabilité du fait du produit, préjudice personnel, inexécution de contrat, perte de profits ou autres réclamations en dommages-intérêts indirects, dans le cours normal de ses activités. Une lourde condamnation contre Supremex, et l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation et à ses liquidités disponibles aux fins de distribution.

### *Avantages du personnel*

La Société maintient trois régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion, aux fins de services futurs, de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait toucher sa situation financière.

### **Informations prospectives**

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA (ou BAIIA ajusté) et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Les hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de notre rapport de gestion de l'exercice 2015.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lues comme étant une garantie de résultats ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, prévisions ou projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation de la capitalisation des régimes de retraite, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice 2014, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

### **Définition du BAIIA (ou BAIIA ajusté) et des mesures non conformes aux IFRS**

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, et (gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles. Supremex est d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs

d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Les renvois au « BAIIA ajusté » se rapportent au BAIIA avant ajustements pour retirer les éléments non récurrents comme les gains résultant des modifications apportées aux régimes de retraite et fonds de pension à prestations définies. Supremex est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Le BAIIA ou le BAIIA ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA ou le BAIIA ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ou le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

États financiers consolidés

**Supremex Inc.**

31 décembre 2015 et 2014

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

### Aux actionnaires de Supremex Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Supremex Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014 et l'état consolidé du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Supremex Inc. aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal, Canada

Le 17 février 2016

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111

**Supremex Inc.**

**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Aux 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
<b>ACTIFS</b>	<b>14</b>		
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie		3 533 917	364 079
Créances clients	6	21 358 826	18 560 419
Stocks	7	15 563 613	10 978 732
Frais payés d'avance		653 580	558 564
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>41 109 936</b>	<b>30 461 794</b>
Immobilisations corporelles	8	26 790 391	24 333 630
Immobilisations incorporelles	10	6 500 672	8 107 329
Goodwill	11	50 765 024	46 889 125
<b>Total de l'actif</b>		<b>125 166 023</b>	<b>109 791 878</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passif courant</b>			
Dettes fournisseurs et charges à payer	12	18 147 715	16 419 302
Dividende à payer	18	1 581 303	1 437 733
Provisions	13	332 939	337 401
Impôts sur le résultat à payer		835 246	1 207 692
Tranche courante des facilités de crédit garanties	14	—	5 221 115
<b>Total du passif courant</b>		<b>20 897 203</b>	<b>24 623 243</b>
Facilités de crédit garanties	14	28 674 021	17 184 599
Passif d'impôt différé	15	2 419 291	2 218 415
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	9	301 339	566 464
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	9	239 000	899 900
Passif financier dérivé	14	—	547 562
<b>Total du passif courant</b>		<b>52 530 854</b>	<b>46 040 183</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	16	9 813 365	9 814 628
Surplus d'apport	16	279 601 180	279 611 054
Déficit		(217 615 887)	(225 695 059)
Écart de change		836 511	21 072
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>72 635 169</b>	<b>63 751 695</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>125 166 023</b>	<b>109 791 878</b>

Engagements, éventualités et garanties (note 19)

Évènements postérieurs (note 24)

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés*

Au nom du conseil d'administration :

Par : signé (Robert B. Johnston)  
Administrateur

Par : signé (Mathieu Gauvin)  
Administrateur

**Supremex Inc.**

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>142 298 458</b>	131 888 065
Charges d'exploitation	7, 9, 17	93 893 132	88 723 062
Frais de vente et d'administration	9, 17	15 315 871	16 945 995
<b>Résultat d'exploitation avant amortissement, (profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles</b>		<b>33 089 455</b>	26 219 008
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 110 569	3 567 177
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6 211 107	6 163 900
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(6 740)	5 617
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>22 774 519</b>	16 482 314
Frais de financement, net	14	966 419	1 333 699
<b>Résultat avant les impôts sur le résultat</b>		<b>21 808 100</b>	15 148 615
Impôts sur le résultat	15	5 877 300	4 101 273
<b>Résultat net</b>		<b>15 930 800</b>	11 047 342
<b>Résultat net de base et dilué par action</b>		<b>0,5541</b>	0,3822
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>		<b>28 751 008</b>	28 905 181

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés*

**Supremex Inc.**

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
<b>Résultat net</b>		<b>15 930 800</b>	11 047 342
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		<b>815 439</b>	72 062
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		<b>815 439</b>	72 062
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 699 751 \$ (2014 – 2 167 348 \$)	<b>9</b>	<b>(1 984 649)</b>	(6 181 452)
Profits (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 10 088 \$ (2014 – recouvrement d'impôts sur le résultat de 11 526\$)	<b>9</b>	<b>28 612</b>	(32 874)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		<b>(1 956 037)</b>	(6 214 326)
Autres éléments du résultat global		<b>(1 140 598)</b>	(6 142 264)
<b>Total du résultat global</b>		<b>14 790 202</b>	4 905 078

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés*

**Supremex Inc.**

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

**Exercices clos les 31 décembre**

	<b>Capital-actions</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Écart de change</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Au 31 décembre 2013	9 885 008	280 108 017	(224 318 659)	(50 990)	65 623 376
Résultat net	—	—	11 047 342	—	11 047 342
Autres éléments du résultat global	—	—	(6 214 326)	72 062	(6 142 264)
Total du résultat global	—	—	4 833 016	72 062	4 905 078
Dividendes déclarés ( <i>note 18</i> )	—	—	(6 209 416)	—	(6 209 416)
Actions rachetées et annulées ( <i>note 16</i> )	(70 380)	(496 963)	—	—	(567 343)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>9 814 628</b>	<b>279 611 054</b>	<b>(225 695 059)</b>	<b>21 072</b>	<b>63 751 695</b>
Résultat net	—	—	15 930 800	—	15 930 800
Autres éléments du résultat global	—	—	(1 956 037)	815 439	(1 140 598)
Total du résultat global	—	—	13 974 763	815 439	14 790 202
Dividendes déclarés ( <i>note 18</i> )	—	—	(5 895 591)	—	(5 895 591)
Actions rachetées et annulées ( <i>note 16</i> )	(1 263)	(9 874)	—	—	(11 137)
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>9 813 365</b>	<b>279 601 180</b>	<b>(217 615 887)</b>	<b>836 511</b>	<b>72 635 169</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés*

## Supremex Inc.

### TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2015 \$	2014 \$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		15 930 800	11 047 342
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 110 569	3 567 177
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	6 211 107	6 163 900
Amortissement des frais de financement reportés	14	188 073	438 330
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(6 740)	5 617
Profit à l'évaluation d'instruments financiers dérivés	14	(547 562)	(407 363)
Recouvrement d'impôt différé	15	(743 450)	(1 585 680)
Variation des avantages sociaux		(3 478 094)	420 364
		21 664 703	19 649 687
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		121 645	(1 185 205)
Variation des stocks		(1 082 191)	1 168 926
Variation des frais payés d'avance		(67 451)	(36 531)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(27 447)	2 001 023
Variation des provisions	13	(4 462)	(73 875)
Variation des impôts sur le résultat à payer		(386 685)	316 491
Variation des avantages sociaux		(93 631)	(73 900)
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net</b>		<b>20 124 481</b>	<b>21 766 616</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'entreprises, net de la trésorerie acquise	5	(15 392 198)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(1 303 568)	(1 963 481)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(1 238 996)	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		416 102	8 000
<b>Flux de trésorerie d'investissement, montant net</b>		<b>(17 518 660)</b>	<b>(1 955 481)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation (remboursement) des facilités de crédit garanties		6 423 370	(15 423 371)
Dividendes payés	18	(5 752 020)	(4 771 683)
Rachat de capital-actions pour annulation	16	(11 137)	(567 343)
Frais de financement engagés	14	(343 136)	(192 280)
<b>Flux de trésorerie de financement, montant net</b>		<b>317 077</b>	<b>(20 954 677)</b>
Variation nette de la trésorerie		2 922 898	(1 143 542)
Variation nette liée à la conversion de devises		246 940	1 416
Trésorerie au début de la période		364 079	1 506 205
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>3 533 917</b>	<b>364 079</b>
<b>Informations additionnelles <sup>(1)</sup></b>			
Intérêts payés		1 280 983	1 809 904
Intérêts reçus		2 920	8 637
Impôts sur le résultat payés		7 044 827	5 543 855
Impôts sur le résultat reçus		150 332	185 822

<sup>(1)</sup> Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**31 décembre 2015 et 2014**

## **1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET MODE DE PRÉSENTATION**

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, au Québec.

Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits des activités ordinaires plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 17 février 2016.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

### **Mode de présentation et déclaration de conformité**

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à la juste valeur.

### **Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Buffalo Enveloppe Inc., Enveloppe Montréal (2008) Inc., Enveloppe Québec (2008) Inc., Classic Enveloppe Inc., Supremex Acquisition Inc., Supremex USA Inc. au 31 décembre 2015 et Buffalo Enveloppe Inc., Enveloppe Montréal (2008) Inc., Enveloppe Québec (2008) Inc. au 31 décembre 2014.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

### **Regroupements d'entreprises et goodwill**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

**Secteurs d'activité**

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

**Conversion des devises**

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

***Transactions et soldes***

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

***Filiale***

Les actifs et passifs de la filiale étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de la période. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

**Constatation des produits des activités ordinaires**

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés.

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la responsabilité de gestion, ont été transférés à l'acheteur;
- le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable; et
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits des activités ordinaires particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits des activités ordinaires sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinés à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

**Imposition**

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

***Impôt exigible***

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

***Impôt différé***

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

*Les passifs d'impôt différé :*

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

*Les actifs d'impôt différé :*

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

***Taxes de vente***

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des dettes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente payable à l'administration fiscale ou recouvrable auprès de celle-ci est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

**Avantages sociaux**

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies, pour le service futur. Tous les régimes à prestations définies sont financés.

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du « plafond de l'actif » et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les cotisations futures pour les passifs non financés. La recouvrabilité est fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

**Indemnités de cessation d'emploi**

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

**Résultat net de base et dilué par action**

La Société présente le résultat de base net par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

**Immobilisations incorporelles**

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent les relations clients et les ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

**Dépréciation d'actifs non financiers**

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

**Dépréciation du goodwill**

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

**Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

***Provisions pour frais de restructuration***

Les provisions pour frais de restructuration sont seulement comptabilisées lorsque les critères généraux de comptabilisation des provisions sont atteints. De plus, un plan détaillé et officiel doit être suivi par la Société, et ce plan doit contenir les informations relatives à l'entité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés ainsi qu'une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approximatif. Les personnes touchées doivent aussi s'attendre à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait déjà commencé.

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

Si la variation de la valeur temporelle de l'argent est importante, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète, lorsqu'il convient, les risques spécifiques à ces passifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

**Contrats de location**

Les contrats de location sont classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

*Contrat de location simple*

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges dans l'état consolidé des résultats de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

**Instruments financiers**

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur en résultat ou prêts et créances. Le classement dépend des intentions au moment de l'acquisition des actifs financiers. La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés à la juste valeur en résultat, au moment de l'acquisition. En ce qui concerne les actifs et passifs comptabilisés dans les états financiers consolidés de façon récurrente, la Société évalue, à la fin de chaque période, s'il y a eu des transferts entre les niveaux hiérarchiques de juste valeur.

*Juste valeur par le biais du résultat net*

*Classement*

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement afin d'être vendus à court terme, tel que les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou s'ils ont été désignés ainsi par la Société. Les actifs de cette catégorie comprennent la trésorerie et les dérivés qui ne sont pas admissibles comme instrument de couverture.

*Comptabilisation et évaluation*

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges.

**31 décembre 2015 et 2014**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)**

*Prêts et créances*

*Classement*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période. En pareil cas, ils sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société comprennent les créances clients inscrites à l'état consolidé de la situation financière.

*Comptabilisation et évaluation*

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

*Perte de valeur des actifs financiers*

À la fin de chaque période, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier. La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

*Passifs financiers*

Les dettes fournisseurs et charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et les facilités de crédit garanties sont classées à titre de passifs financiers. Elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES**

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

**31 décembre 2015 et 2014**

**3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)**

**Immobilisations incorporelles et goodwill**

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur (voir note 11).

**Avantages sociaux**

La Société parraine des régimes à prestations déterminés qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 9). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

**Impôts sur le résultat**

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

### 3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES – (suite)

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

### 4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE

De nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations des normes actuelles ont récemment été publiées. Les normes applicables à la Société qui sont touchées sont les suivantes :

- IFRS 9, *Instruments financiers*  
IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, dicte les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui entraîneront la présentation d'informations pertinentes et utiles pour les lecteurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

L'IFRS 9 entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*  
En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié une norme sur la comptabilisation des produits, soit l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction* ainsi que plusieurs interprétations liées aux produits. L'IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits des activités ordinaires tirés d'un contrat avec un client (exceptions limitées), peu importe le type de transactions ou le secteur d'activité générant des produits. Les exigences de la norme s'appliqueront également à la comptabilisation et à l'évaluation des profits et pertes à la vente de certains actifs non financiers qui ne sont pas un extrant des activités ordinaires de l'entité (p. ex., les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE – (suite)

L'IFRS 15 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. En septembre 2015, l'IASB a annoncé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15, initialement prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La Société a entrepris d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

- IFRS 16, *Contrats de location*  
IFRS 16 s'applique rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise à condition que l'IFRS 15 ait été appliquée ou soit appliquée en même temps.

IFRS 16 énonce les nouveaux principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation et présente de nouvelles obligations d'information pour les deux parties à un contrat. La norme introduit un modèle unique de comptabilisation de tous les contrats par le preneur, sauf exception. Elle impose aux preneurs de comptabiliser la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative.

- IAS 1, *Présentation des états financiers*  
En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et un exposé-sondage proposant des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, dans le cadre de son initiative relative aux informations à fournir. Cette initiative de l'IASB comprend un certain nombre de projets de mise en œuvre et de recherche, y compris un projet sur l'importance relative, une révision en profondeur de l'IAS 1, l'IAS 7 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et une révision générale des exigences en matière d'informations à fournir dans les normes existantes.

Les modifications apportées à l'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'application anticipée est permise.

En cas d'adoption immédiate, ces modifications n'auraient aucune incidence importante sur les états financiers consolidés.

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015, la Société a acquis les principaux éléments d'actif net de Premier Envelope Ltd. et des entités affiliées en exploitation pour une contrepartie au comptant de 6 100 000 \$. Premier Envelope est un fabricant bien établi d'enveloppes génériques et personnalisées opérant principalement dans l'Ouest Canadien.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES – (suite)

Cette acquisition permet à la Société d'améliorer de façon significative ses capacités manufacturières dans l'Ouest canadien et permet de libérer de façon efficace de la capacité provenant de ses opérations dans l'Est canadien afin de supporter ses objectifs de croissance aux États-Unis.

Le 8 octobre 2015, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Classic Envelope Inc. pour une contrepartie au comptant de 9 387 741 \$ (7 200 844 \$ US) incluant de la trésorerie de 95 543 \$ (73 287 \$ US). Cette entreprise est un fabricant et imprimeur d'enveloppes et de papier à en-tête en croissance basé au Massachusetts et desservant les grandes régions des villes de Boston et New York.

Cette acquisition fait partie de la stratégie à long terme de la Société qui vise à solidifier sa présence au sein de marchés porteurs et d'augmenter son offre de produits d'emballage et de produits spécialisés.

Le tableau suivant présente un sommaire préliminaire de la juste valeur estimative des actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition qui a eu lieu au cours de l'exercice clos de 31 décembre 2015 :

	<b>Premier Envelope Ltd. \$</b>	<b>Classic Envelope Inc. \$</b>	<b>Total \$</b>
<b>Actifs nets acquis</b>			
Créances clients	1 561 419	1 358 633	2 920 052
Stocks	1 224 222	2 278 468	3 502 690
Frais payés d'avance	10 370	17 195	27 565
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>2 796 011</b>	<b>3 654 296</b>	<b>6 450 307</b>
Immobilisations corporelles	1 895 859	3 429 840	5 325 699
Relations clients	1 669 000	1 598 336	3 267 336
Goodwill	131 019	3 527 601	3 658 620
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 491 889</b>	<b>12 210 073</b>	<b>18 701 962</b>
Dettes fournisseurs et charges à payer	391,889	1 378 210	1 770 099
Passif d'impôt différé	—	1 539 665	1 539 665
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>6 100 000</b>	<b>9 292 198</b>	<b>15 392 198</b>
<b>Contreparties</b>			
Trésorerie, nette de la trésorerie acquise	<b>6 100 000</b>	<b>9 292 198</b>	<b>15 392 198</b>
Coût d'acquisition passé en charges	183 494	260 287	443 781

L'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprend les résultats opérationnels de Premier Envelope Ltd. et de Classic Envelope Inc. depuis leur date d'acquisition, soit des produits des activités ordinaires de 4 673 822\$. La juste valeur des créances clients acquises de 2 920 052 \$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans les actifs courants dans la comptabilisation du regroupement d'entreprise.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES – (suite)

Si la Société avait acquis ces entreprises le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les produits des activités ordinaires de celles-ci auraient été d'environ 26 200 000\$.

Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales est de 106 562 \$. Le goodwill relié aux acquisitions est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles.

## 6. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Créances clients	20 503 055	17 533 332
Moins : Provision pour créances douteuses	(87 757)	(77 914)
Créances clients, montant net	20 415 298	17 455 418
Autres créances clients	943 528	1 105 001
	<b>21 358 826</b>	<b>18 560 419</b>

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Courant	13 979 732	12 272 608
31 – 60 jours	4 710 924	3 893 495
61 – 90 jours	1 437 496	1 056 440
91 – 120 jours	315 734	240 796
Plus de 120 jours	59 169	69 993
	<b>20 503 055</b>	<b>17 533 332</b>

## Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	77 914	197 681
Acquisitions d'entreprises	25 664	—
Charge pour l'exercice	115 318	473
Montants utilisés	(120 989)	(121 213)
Montants inutilisés renversés	(10 682)	—
Incidence des pertes de change	532	973
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>87 757</b>	<b>77 914</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**31 décembre 2015 et 2014**

**6. CRÉANCES CLIENTS – (suite)**

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et constitue des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit.

**7. STOCKS**

	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Matières premières	<b>4 461 908</b>	2 686 610
Produits en cours	<b>329 869</b>	196 024
Produits finis	<b>10 771 836</b>	8 096 098
	<b>15 563 613</b>	10 978 732

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles affecté aux stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est de 97 829 869 \$ (2014 – 92 136 451 \$).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
<b>Coût :</b>				
Au 31 décembre 2013	15 373 416	36 560 678	1 689 643	53 623 737
Acquisitions	—	1 902 046	61 435	1 963 481
Cessions	—	(40 057)	—	(40 057)
Écart de conversion	1 115	126 774	6 333	134 222
Au 31 décembre 2014	15 374 531	38 549 441	1 757 411	55 681 383
Acquisitions	50 209	1 110 603	142 756	1 303 568
Acquisitions d'entreprises (note 5)	—	5 303 667	22 032	5 325 699
Cessions	—	(504 001)	(19 459)	(523 460)
Écart de conversion	2 587	503 233	14 695	520 515
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>15 427 327</b>	<b>44 962 943</b>	<b>1 917 435</b>	<b>62 307 705</b>
<b>Amortissement cumulé :</b>				
Au 31 décembre 2013	2 907 786	23 460 224	1 375 429	27 743 439
Amortissement	450 030	3 006 551	110 596	3 567 177
Cessions	—	(26 440)	—	(26 440)
Écart de conversion	1 115	56 129	6 333	63 577
Au 31 décembre 2014	3 358 931	26 496 464	1 492 358	31 347 753
Amortissement	449 924	3 543 662	116 983	4 110 569
Cessions	—	(114 098)	—	(114 098)
Écart de conversion	2 587	155 808	14 695	173 090
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>3 811 442</b>	<b>30 081 836</b>	<b>1 624 036</b>	<b>35 517 314</b>
<b>Valeur comptable nette :</b>				
Au 31 décembre 2014	12 015 600	12 052 977	265 053	24 333 630
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>11 615 885</b>	<b>14 881 107</b>	<b>293 399</b>	<b>26 790 391</b>

## 9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

## (a) Régimes de retraite

La Société offre trois régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES  
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Le troisième régime est régi par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeauté par la Régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite de ce régime sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

En 2013, des modifications ont été apportées aux régimes de retraite à prestations définies, qui ont réduit, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les prestations de retraite anticipée et de raccordement.

Les régimes de retraite sont exposés au risque de taux d'intérêt et au changement de l'espérance de vie de ses retraités.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les frais de vente et d'administration et les charges d'exploitation, sont comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
<b>Régimes à prestations définies</b>		
Frais d'administration	198 100	187 000
Gains sur services passés	(4 341 400)	(263 900)
Gain lié aux régimes à prestations définies	(4 143 300)	(76 900)
Charge liée aux régimes à cotisations définies	1 389 500	1 347 300
<b>(Gain) perte lié(e) aux régimes de retraite</b>	<b>(2 753 800)</b>	<b>1 270 400</b>

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 42 800 \$ (2014 – 384 500 \$) sont inclus dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats (voir note 14).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES  
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations constituées</b>		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	97 001 500	87 104 100
Charge d'intérêts	3 705 500	4 083 800
Cotisations des employés	76 500	600
Perte actuarielle provenant de modifications d'hypothèses financières	120 100	10 810 013
Gain actuariel provenant de l'expérience	(100 300)	(797 713)
Prestations versées	(4 240 100)	(3 935 400)
Gains sur services passés	(4 341 400)	(263 900)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	<b>92 221 800</b>	97 001 500
<b>Variation des actifs des régimes</b>		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	96 435 036	95 265 900
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	3 748 300	4 468 300
(Pertes) gains actuariels	(2 664 600)	1 663 500
Cotisations de l'employeur	74 731	—
Cotisations des employés	76 500	600
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(1 311 306)	(840 864)
Prestations versées	(4 240 100)	(3 935 400)
Frais d'administration des régimes	(198 100)	(187 000)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	<b>91 920 461</b>	96 435 036
<b>Obligation au titre des prestations de retraite constituées, nette</b>	<b>(301 339)</b>	(566 464)

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Pertes actuarielles	(2 684 400)	(8 348 800)
	<b>(2 684 400)</b>	<b>(8 348 800)</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES  
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 5 923 100 \$ au 31 décembre 2015 (2014 – profit de 3 238 700 \$).

Les hypothèses qui ont servi à calculer la charge de retraite nette sont les suivantes :

	2015	2014
	%	%
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	<b>3,90</b>	4,00
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	<b>4,00</b>	4,80
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	3,25

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes, au 31 décembre, est comme suit :

	2015	2014
	%	%
Titres de capitaux propres		
Canadien	<b>23,0</b>	28,2
Institutions financières	5,4	5,9
Pétrole et gaz naturel	4,9	5,7
Communications et médias	3,2	4,5
Produits industriels	2,3	2,7
Autres	7,2	9,4
États-Unis	<b>15,4</b>	10,3
Technologies	2,8	1,8
Produits pharmaceutiques	2,7	1,7
Institutions financières	2,4	1,8
Autres	7,5	5,0
Europe, Australie et Moyen-Orient	<b>11,2</b>	9,1
Autres	<b>3,1</b>	2,3
	<b>52,7</b>	49,9
Titres à taux fixe <sup>(1)</sup>		
Canadien	<b>37,3</b>	—
Trésorerie et placements à court terme		
Canadien	<b>10,0</b>	50,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	100,0

<sup>(1)</sup> Parts détenues dans des fonds de titres à taux fixe

Tous les instruments de capitaux propres et d'emprunts sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs (cotés sur des marchés actifs).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES  
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Les régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit : 50 % dans des titres de capitaux propres et 50 % dans des titres à revenus fixes. Aux 31 décembre 2015 et 2014, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans la politique de placement.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, il n'y avait aucune action de Supremex détenue dans les actifs des régimes de retraite de la Société.

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2015, était de 15,0 années (2014 – 16,0 années).

*Analyse de sensibilité*

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,2 millions de dollars au 31 décembre 2015. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,4 million de dollars au 31 décembre 2015. Une hausse de un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 2,8 millions de dollars au 31 décembre 2015. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

## b. Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations constituées</b>		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	<b>899 900</b>	888 500
Charge d'intérêts (note 14)	<b>11 100</b>	40 900
(Gain) perte actuariel(le) provenant de modifications d'hypothèses financières	<b>(38 700)</b>	44 400
Prestations versées	<b>(18 900)</b>	(73 900)
Gain sur services passés (note 17)	<b>(614 400)</b>	—
<b>Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice</b>	<b>239 000</b>	899 900

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES  
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)

Les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de gains actuariels de 38 700 \$ (2014 – pertes de 44 400 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global était de 432 800 \$ au 31 décembre 2015 (2014 – 471 500 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	%	%
<hr/>		
<b>Hypothèses moyennes pondérées</b>		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	<b>3,90</b>	4,00
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	<b>4,00</b>	4,80

Au 31 décembre 2015, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2015, est de 7,0 années.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
<b>Coût</b>				
Aux 31 décembre 2014 et 2013	60 884 000	755 000	—	61 639 000
Acquisitions	—	—	1 238 996	1 238 996
Acquisitions d'entreprises (note 5)	3 267 336	—	—	3 267 336
Écart de conversion	98 448	—	—	98 448
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>64 249 784</b>	<b>755 000</b>	<b>1 238 996</b>	<b>66 243 780</b>
<b>Amortissement cumulé :</b>				
Au 31 décembre 2013	46 782 439	585 332	—	47 367 771
Amortissement	6 088 400	75 500	—	6 163 900
Au 31 décembre 2014	52 870 839	660 832	—	53 531 671
Amortissement	6 135 607	75 500	—	6 211 107
Écart de conversion	330	—	—	330
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>59 006 776</b>	<b>736 332</b>	<b>—</b>	<b>59 743 108</b>
<b>Valeur comptable nette :</b>				
Au 31 décembre 2014	8 013 161	94 168	—	8 107 329
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>5 243 008</b>	<b>18 668</b>	<b>1 238 996</b>	<b>6 500 672</b>

Au 31 décembre 2015, le logiciel n'est pas amorti puisque le projet n'est pas complété.

## 11. GOODWILL

	\$
<b>Coût</b>	
Aux 31 décembre 2014 et 2013	46 889 125
Acquisitions d'entreprises (note 5)	3 658 620
Écart de conversion	217 279
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>50 765 024</b>

## Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2015, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

11. GOODWILL – (suite)

*Méthode d'évaluation*

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

*Hypothèses significatives*

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 31 décembre 2015, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

*Croissance ou décroissance des produits des activités ordinaires*

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de croissance dans le marché des enveloppes aux États-Unis et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

*Taux d'actualisation*

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2015	2014
Taux d'actualisation avant impôts	16,6 %	18,3 %
Taux d'imposition	26,0 %	26,0 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %	3,0 %

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 11. GOODWILL – (suite)

*Sensibilité*

Lors du test de dépréciation le plus récent, si le taux d'actualisation avait augmenté à 33,1% ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 53,7 %, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aurait été égale à la valeur comptable, au 31 décembre 2015.

## 12. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Dettes fournisseurs	8 175 683	8 036 688
Charges à payer	9 972 032	8 382 614
	<b>18 147 715</b>	<b>16 419 302</b>

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 20 à 60 jours.

## 13. PROVISIONS

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Enveloppe (« NPG ») en 2007, d'Enveloppe Montréal Inc. (« Montréal ») en 2008 et de Pioneer Enveloppe Ltd. (« Pioneer ») en 2010, la Société a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, la Société a enregistré une provision relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Au 31 décembre 2015, le solde de la provision pour frais de restructuration était de 0,3 million de dollars (0,3 million de dollars au 31 décembre 2014). Ce montant est lié à des indemnités de départ différées pour des employés en invalidité longue durée et est payable sur demande.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	337 401	411 276
Paiements au comptant	(4 462)	(73 875)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>332 939</b>	<b>337 401</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 14. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

Le 6 octobre 2015, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable de premier rang d'une durée de cinq ans d'un montant en capital de 50 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité remplace les facilités de crédit existantes assorties d'échéances de trois ans, qui consistaient en une facilité renouvelable de 15 millions de dollars et en un prêt à terme de 25 millions de dollars. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables se situant entre 1,50% et 1,75%.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Durant 2015, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Au 31 décembre 2014, la Société disposait de facilités de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable de 15 millions de dollars et en un prêt à terme de 25 millions de dollars. Ces facilités portaient intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, majoré chacun des marges applicables si situant entre 1,50% et 1,75%.

Les montants dus en vertu des facilités de crédit garanties sont les suivants :

	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	\$	\$
Facilité d'exploitation	—	767 106
Prêt à terme	—	21 809 524
Facilité de crédit renouvelable	<b>29 000 000</b>	—
Moins : Frais de financement reportés, montant net	<b>(325 979)</b>	(170 916)
	<b>28 674 021</b>	22 405 714
Tranche courante	—	(5 221 115)
Tranche non courante des facilités de crédit garanties	<b>28 674 021</b>	17 184 599

Aucun remboursement minimum n'est requis sur la facilité de crédit garantie.

Au 31 décembre 2015, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 50 000 \$ (2014 - 1 145 000 \$).

Au 31 décembre 2015, le taux d'intérêt effectif sur les facilités de crédit garanties était de 2,59 % (3,42 % au 31 décembre 2014).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 14. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES – (suite)

Les frais de financement sont comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	1 348 008	1 643 440
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9)	(42 800)	(384 500)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9)	11 100	40 900
Autres intérêts	9 600	2 892
Amortissement des frais de financement reportés	188 073	438 330
Profit à l'évaluation de l'instrument financier dérivé (swap de taux d'intérêt)	(547 562)	(407 363)
	<b>966 419</b>	<b>1 333 699</b>

## 15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

## Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
<b>Charge d'impôts exigibles :</b>		
Charge d'impôts exigibles	6 620 621	5 682 759
<b>Charge d'impôt différé :</b>		
Reprise des différences temporaires	(743 321)	(1 581 486)
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>5 877 300</b>	<b>4 101 273</b>

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Avantage d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations définies	(699 751)	(2 167 348)
Avantage d'impôt différé attribuable aux profits (pertes) actuariel(le)s constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	10 088	(11 526)
<b>Avantage d'impôt différé enregistré directement dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(689 663)</b>	<b>(2 178 874)</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2015 \$	2014 \$
Résultat avant les impôts sur le résultat	<b>21 808 100</b>	15 148 615
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26,0 % (2014 – 25,9 %)	<b>5 675 849</b>	3 934 095
Effet du changement de taux d'imposition en vigueur	<b>6 555</b>	2 754
Différentiel de taux d'impôt sur le revenu des filiales étrangères	<b>53 535</b>	58 626
Charges non déductibles et autres	<b>141 361</b>	105 798
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>	<b>5 877 300</b>	4 101 273

## Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$	31 décembre 2015 \$	31 décembre 2014 \$
<b>Actifs d'impôt différé</b>				
Actif (passif) au titre des prestations constituées	78 551	147 098	768 297	(98 204)
Goodwill	1 339 488	1 567 536	228 048	178 144
Passif financier dérivé	—	142 189	142 189	105 669
Divers	244 928	316 860	62 918	27 509
Pertes autres qu'en capital	145 942	—	22 529	16 407
	<b>1 808 909</b>	2 173 683	<b>1 223 981</b>	229 525
<b>Passifs d'impôt différé</b>				
Immobilisations corporelles	3 162 455	2 779 381	763 478	292 329
Immobilisations incorporelles	835 866	1 399 906	1 202 416	1 518 677
Divers	229 879	212 811	1 408	5
	<b>4 228 200</b>	4 392 098	<b>1 967 302</b>	1 811 011
<b>Recouvrement d'impôt différé</b>			<b>(743 321)</b>	<b>(1 581 486)</b>
<b>Passifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>(2 419 291)</b>	<b>(2 218 415)</b>		

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

## Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	(2 218 415)	(5 982 971)
Recouvrement d'impôts au cours de l'exercice enregistré dans l'état consolidé des résultats	743 321	1 581 486
Avantage d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	689 663	2 178 874
Autres	129	4 196
Impôt différé provenant des acquisitions d'entreprises (note 5)	(1 539 665)	—
Écart de conversion sur l'impôt différé	(94 324)	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(2 419 291)</b>	<b>(2 218 415)</b>

## 16. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2013	28 960 867	9 885 008
Rachat de capital-actions pour annulation	(206,200)	(70 380)
Solde au 31 décembre 2014	<b>28 754 667</b>	<b>9 814 628</b>
Rachat de capital-actions pour annulation	(3 700)	(1 263)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>28 750 967</b>	<b>9 813 365</b>

La Société a racheté 3 700 actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 11 137 \$ et a conclu son offre publique de rachat le 11 mai 2015. L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur la valeur comptable moyenne de 9 874 \$ (2014 – 496 963 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 2 juillet 2015, la Société peut acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 435 000 actions ordinaires jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 16. CAPITAL-ACTIONS – (suite)

Le 15 décembre 2015, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

La charge de rémunération liée aux UAD est incorporée dans les frais de vente et d'administration et le passif correspondant présenté dans les dettes fournisseurs et charges à payer pour chaque participant demeurant actif, en tant que membre du conseil d'administration. Au 31 décembre 2015, il n'y avait pas d'UAD émises et en circulation.

## 17. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2015	2014
	\$	\$
Salaires	33 353 444	31 502 045
Charges sociales	4 703 580	4 309 728
(Gain) charge attribuables aux de régimes de retraite (note 9)	(2 753 800)	1 270 400
Avantages complémentaires de retraite (note 9)	(614 400)	—
Charges d'avantages du personnel	34 688 824	37 082 173
Matières premières et autres achats	58 447 167	53 343 163
Autres	16 073 012	15 243 721
	<b>109 209 003</b>	<b>105 669 057</b>

## 18. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2015	31 mars 2015	14 avril 2015	0,05	1 437 548
7 mai 2015	30 juin 2015	14 juillet 2015	0,05	1 439 191
30 juillet 2015	30 septembre 2015	14 octobre 2015	0,05	1 437 548
5 novembre 2015	31 décembre 2015	14 janvier 2016	0,055	1 581 304
<b>Total</b>				<b>5 895 591</b>

## Supremex Inc.

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

#### 18. DIVIDENDES – (suite)

Les dividendes déclarés du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
19 février 2014	28 février 2014	14 mars 2014	0,04	1 158 435
22 avril 2014	25 avril 2014	6 mai 2014	0,04	1 158 434
17 juin 2014	30 juin 2014	11 juillet 2014	0,04	1 156 975
31 juillet 2014	30 septembre 2014	10 octobre 2014	0,045	1 297 839
6 novembre 2014	31 décembre 2014	12 janvier 2015	0,05	1 437 733
<b>Total</b>				<b>6 209 416</b>

#### 19. ENGAGEMENT, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

##### Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location non résiliables sont comme suit :

	31 décembre 2015 \$
Moins d'un an	2 814 967
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	6 253 899
Plus de cinq ans	1 606 727
	<b>10 675 593</b>

##### Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. De l'avis de la direction, le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

##### Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent exiger que la Société compense les autres parties de l'entente pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, notamment le non-respect de déclarations et de garanties, la perte de droits de propriété ou les dommages à la propriété, les réclamations pouvant découler de la prestation de services et les obligations environnementales. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties aux contreparties comme suit :

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 19. ENGAGEMENT, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES – (suite)

*Contrats de location simple*

La Société s'est engagée en vertu de clauses générales d'indemnisation, en tant que preneur dans le cadre de nombreux contrats de location, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces contrats de location viennent à échéance à différentes dates jusqu'en novembre 2025. Certains contrats de location comportent des options de renouvellement. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'évaluer le montant total éventuel qu'il pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2015, la Société n'avait constaté aucun passif lié à ces indemnités.

## 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société est comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	1 776 769	1 338 813
Avantages postérieurs à l'emploi	72 885	46 353
Prestations de terminaisons	—	665 000
	<b>1 849 654</b>	<b>2 050 166</b>

Les montants indiqués dans ce tableau représentent les montants enregistrés à titre de charge concernant les principaux dirigeants durant les exercices correspondants.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Société a reçu dans le cours normal des activités, des services d'un ancien actionnaire important, Clarke Inc., et de ses filiales pour un montant de 37 334 \$. Outre la rémunération attribuée aux principaux dirigeants, aucune transaction entre parties liées n'est survenue en 2015.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

## Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2015	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	3 533 917	—	3 533 917
Créances clients	21 358 826	—	—	21 358 826
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	(16 768 700)	(16 768 700)
Dividende à payer	—	—	(1 581 303)	(1 581 303)
Provisions	—	—	(332 939)	(332 939)
Facilités de crédit garanties	—	—	(29 000 000)	(29 000 000)
<b>Total</b>	<b>21 358 826</b>	<b>3 533 917</b>	<b>(47 682 942)</b>	<b>(22 790 199)</b>

31 décembre 2014	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Dérivés \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	364 079	—	—	364 079
Créances clients	18 560 419	—	—	—	18 560 419
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(15 103 325)	(15 103 325)
Dividende à payer	—	—	—	(1 437 733)	(1 437 733)
Provisions	—	—	—	(337 401)	(337 401)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(22 576 630)	(22 576 630)
Passif financier dérivé	—	—	(547 562)	—	(547 562)
<b>Total</b>	<b>18 560 419</b>	<b>364 079</b>	<b>(547 562)</b>	<b>(39 455 089)</b>	<b>(21 078 153)</b>

## Justes valeurs

La valeur comptable des facilités de crédit garanties se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature et du taux d'intérêt variable.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du swap selon les taux d'intérêt variables (estimés selon la courbe des taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap selon le taux d'intérêt fixe de ce swap. Le risque de crédit de la Société est également considéré dans la détermination de cette juste valeur.

Pour le swap de taux d'intérêt et les facilités de crédit garanties, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

**31 décembre 2015 et 2014**

**21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)**

**Gestion des risques découlant des instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans des banques canadiennes de l'Annexe 1 afin d'atténuer celui-ci.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2015 et 2014, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était de moins de 5 % (voir note 6). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

**Risque d'illiquidité**

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à ses facilités de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et a décidé de ne pas conclure un swap de taux d'intérêt puisque le niveau d'endettement n'était pas assez élevé au 17 février 2016.

## Supremex Inc.

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

#### 21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers non dérivés et dérivés selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

<b>31 décembre 2015</b>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>3 - 12 mois</b>	<b>1 - 5 ans</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 768 700	—	—	<b>16 768 700</b>
Dividende à payer	1 581 303	—	—	<b>1 581 303</b>
Provisions	332 939	—	—	<b>332 939</b>
Facilités de crédit garanties	—	—	29 000 000	<b>29 000 000</b>
	<b>18 682 942</b>	<b>—</b>	<b>29 000 000</b>	<b>47 682 942</b>

  

<b>31 décembre 2014</b>	<b>Moins de 3 mois</b>	<b>3 - 12 mois</b>	<b>1 - 5 ans</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Dettes fournisseurs et charges à payer	15 103 325	—	—	15 103 325
Dividende à payer	1 437 733	—	—	1 437 733
Provisions	337 401	—	—	337 401
Facilités de crédit garanties	892 857	4 328 258	17 355 515	22 576 630
Passif financier dérivé	123 525	337 919	105 551	566 995
	<b>17 894 841</b>	<b>4 666 177</b>	<b>17 461 066</b>	<b>40 022 084</b>

#### Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur ses facilités de crédit garanties. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les produits réalisés sur sa trésorerie. La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2015, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 aurait été supérieur ou inférieur de 23 678 \$ (2014 – 4 156 \$).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2015 et 2014

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

*Risque de change*

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2015, les actifs (passifs) financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 1 849 867 \$ (2014 – (2 211 939 \$)).

Le 31 décembre 2015, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 92 493 \$ (2014 – 110 597 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 132 014\$ (2014 – 45 105\$)

## 22. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et des facilités de crédit garanties. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu des facilités de crédit garanties;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios BAIIA/facilités de crédit garanties et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et des facilités de crédit garanties, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Facilités de crédit garanties	<b>28 674 021</b>	22 576 630
Trésorerie	<b>(3 533 917)</b>	(364 079)
Dette nette	<b>25 140 104</b>	22 212 551
Capitaux propres	<b>72 635 169</b>	63 751 695

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**31 décembre 2015 et 2014**

**22. GESTION DU CAPITAL – (suite)**

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties.

**23. INFORMATIONS SECTORIELLES**

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2015, les actifs non courants de la Société totalisaient 74 347 005 \$ au Canada et 9 709 082 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2014 – 78 640 750 \$ et 689 334 \$, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 115 645 871 \$ au Canada et 26 652 587 \$ aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, selon l'emplacement des clients (2014 – 116 421 849 \$ au Canada et 15 466 216 \$ aux États-Unis, respectivement).

**24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS**

Le 17 février 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2016 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2016.

La Société a racheté, après la fin de l'exercice, 106 196 actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions, pour une contrepartie totale de 499 703 \$.

**25. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

